



N° 13 614*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Communauté d'Agglomération de Haguenau
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° ..84..... Rue ..Route de Strasbourg.....
Commune ..Haguenau.....
Code postal ..67500.....
Nature des activités : Administration publique générale
Qualification : Président

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS
Table with 2 columns: ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE (Nom scientifique, Nom commun) and Description (1). Rows include B1 (Unio crassus, Mulette épaisse) with description 'Habitat aquatique dans le lit mineur du cours d'eau (ZORN)'. Rows B2, B3, B4, B5 are empty.

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *
List of reasons for destruction/alteration/degradation with checkboxes. 'Motif d'intérêt public majeur' is checked.
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :
Projet de restauration de la Zorn à Rohrwiler (reméandrage, diversification des écoulements, création d'annexes hydrauliques ...)
Le projet s'inscrit dans le cadre d'un programme d'actions s'étalant de 2021 à 2025 et dont l'objectif est d'améliorer la qualité hydromorphologique, biologique et environnementale des cours d'eau porté par la Communauté d'Agglomération de Haguenau
Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : Remblaiement du lit mineur (surface d'environ 3 728 m²) après création et mise en eau des méandres créés (en contrepartie création de 4 370 m² d'habitat favorable)

Altération Préciser : Risque de mise en suspension de particules fines (MES)
Mise en place d'épis dans le lit mineur

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Hydrobiologiste

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : Agent pour la surveillance des travaux Assistants

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Automne - Hiver 2025-2026
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Grand-Est
Départements : Bas-Rhin (67)
Cantons :
Communes : Rohrwiler (67410) et Herrlisheim (67850)

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Evitement d'une partie de la population par modification du projet, réduction des incidences par adaptation technique et temporelle (pas d'engin de chantier dans le lit, programmation des travaux hors période sensible, dispositif de lutte contre l'apport de MES en aval), Projet favorable à terme par amélioration de l'habitat et des populations de poissons hôtes (diversification des écoulements, augmentation de l'attractivité pour la faune piscicole, augmentation du linéaire d'habitat favorable)

Suite sur papier libre

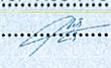
I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Fourniture d'un rapport d'intervention précisant les dates, intervenants, méthodologies et résultats de la pêche de sauvegarde et du transfert.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Bischoffler le 26 février 2025
le 1er Vice-Président
Votre signature 

Jean-Lucien NETZER



N° 13 616*01

DEMANDE DE DÉROGATION

- POUR LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Communauté d'Agglomération de Haguenau
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° 84 Rue Route de Strasbourg
Commune Haguenau
Code postal 67500
Nature des activités : Administration publique générale
Qualification : Président

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Unio crassus Mulette épaisse	6 ou plus (excavation sédiments)	Grand mollusque bivalve d'eau douce de la famille des Uniobidae Individus de surface mesurant entre 4,1 et 6 cm
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Projet de restauration de la Zorn à Rohrwiler (reméandrage, diversification des écoulements,...) ; l'objectif de l'opération est le sauvetage de Suite sur papier libre spécimens d'espèce protégée par transfert sur une zone non perturbée

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : Durant la capture, individus conservés dans un filet de pêche immergé dans le cours d'eau puis transférés dans un seau contenant de l'eau du cours d'eau de prélèvement et déplacés vers le site de transfert dans un délais de 15 à 30 min

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : Pêches de sauvegarde et transferts le même jour en août 2025 ;
 Transfert des individus en amont (1.5 km) sur le même cours d'eau ou sur un canal de dérivation de la rivière connecté par l'amont à la Zorn
 et rejoignant la Moder (situé à 7km de la zone
 Capture manuelle Capture au filet
 Capture avec épuisette Pièges Préciser : du projet
 Autres moyens de capture Préciser : Excavation des sédiments au tellinier et tamisage sur tamis de 5x5 mm
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Modalités de marquage des animaux (description et justification) : marquage de la coquille à l'aide d'une foreuse portable afin de
 permettre le suivi des individus déplacés et estimer la réussite de l'opération
 Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :
 Destruction des œufs Préciser :
 Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
 Par pièges létaux Préciser :
 Par capture et euthanasie Préciser :
 Par armes de chasse Préciser :
 Autres moyens de destruction Préciser : Destruction potentielle et accidentelle d'individus ayant échappés à la pêche de sauvegarde
 ou n'ayant pas survécu au transfert
 Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
 Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
 Utilisation d'armes de tir Préciser :
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :
 Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Hydrobiologiste
 Formation continue en biologie animale Préciser : Assistants éventuels
 Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : août-septembre 2025
 ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Grand-Est
 Départements : Bas-Rhin (67)
 Cantons :
 Communes : Rohrwiler (67410) et Herrlisheim (67850)

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
 Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
 Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population
 de l'espèce concernée : Evitement d'une partie de la population par modification du projet, réduction des incidences par adaptation technique et
 temporelle. (pas d'engin de chantier dans le lit, programmation des travaux hors période sensible, dispositif de lutte contre l'apport de MES en
 Suite sur papier libre aval), Projet favorable à terme par amélioration de l'habitat et des populations de poissons hôtes

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : ...Fourniture d'un rapport d'activité concernant le déroulement et les résultats de
 la pêche de sauvegarde et du transfert
 Après l'opération mise en place d'un suivi sur 10 ans de la population de Mulette épaisse
 Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : ...déplacée et de la population non déplacée
 Suivis effectués par hydrobiologiste, fourniture de compte rendu d'intervention

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à B. Schuller Le 26 février 2025
 le Le 1er Vice-Président
 Votre signature
 Jean Lucien NETZER